



SOMMAIRE

Olivier
Stade phéno
Observations
physiologiques
Ravageurs
Prévisions météo
Liens utiles

ANIMATEUR FILIÈRE : CRA

Rédacteur : René-Pierre
BACCONNIER

Partenaires : oléiculteurs-
observateurs

Directeur de publication :

Jean-François

SAMMARCELLI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

Route du Stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-
agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo : CA2B et CRA

Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture, avec l'appui
financier de L'Office Français
de la Biodiversité par les
crédits issus de la redevance
pour pollutions diffuses
attribués au financement du
plan ECOPHYTO

À retenir

Mouche de l'olive : nombre de capture élevé pour la saison

Teigne : captures en hausse.

Metcalfa pruinosa : forte présence, risque de fumagine.

OLIVIER

• Stade phénologique

Dans la plupart des secteurs les fruits des variétés précoces s'approchent du stade BBCH 75 (près de 50 % de leur taille finale).

Fin de floraison généralisée pour les variétés tardives et début de formation des fruits (stade BBCH 69), avec souvent des écarts de croissance dans la frondaison de l'arbre : des fruits peuvent déjà avoir atteint 10 à 20 % de leur taille finale pendant que la nouaison commence sur d'autres rameaux.

• Observations physiologiques

Après une floraison très importante et une diffusion massive de pollens, le taux de nouaison est souvent décevant : de très nombreuses inflorescences ont séchées rapidement en laissant peu ou pas de fruits.

Le manque d'eau ou la chaleur ne semblent pas être des

explications suffisantes, car des secteurs soumis à de fortes chaleurs et à une faible pluviométrie présentent une bonne nouaison (observations sur des variétés tardives). Cependant la charge de fruit sur ces arbres peut encore évoluer : l'olivier va entrer dans sa phase d'autorégulation (chute physiologique).

• Mouche de l'olive – *Bactrocera oleae* (= *Dacus oleae*)

Biologie : L'adulte mesure 4-5 mm, il peut vivre jusqu'à 9 mois et parcourir plusieurs kilomètres par jour. La femelle peut pondre plusieurs mois après l'accouplement, et ainsi attendre de déposer un œuf à l'intérieur de l'olive dès que les conditions sont favorables.



Photo 1 : Faible nouaison avec présence de fleurs grillées et de fruits noircis et desséchés.



Photo 2 : Mouche de l'olive

La ponte admet des températures allant de 20 à 30°C tôt le matin ou quelques heures avant le crépuscule. Des températures supérieures à 30°C en journée sont préjudiciables à l'œuf et à la jeune larve tandis qu'elles ralentiront l'activité de l'adulte. Celui-ci pourra toutefois supporter des températures extrêmes de 40°C. Le manque d'eau est préjudiciable à l'adulte et le taux de survie est faible en cas de forte sécheresse (vergers non irrigués).

Si la température est favorable à la survie de la larve, dès qu'il y a suffisamment de pulpe dans l'olive pour abriter et nourrir l'asticot, la mouche dépose son œuf à l'intérieur du fruit. Elle pourra pondre entre 400 et 500 œufs durant son cycle de vie, habituellement un œuf par olive.

L'œuf pourra éclore après 2 à 3 jours d'incubation et le développement larvaire qui suit durera entre 10 à 15 jours. La larve creuse alors un futur trou de sortie avant de se transformer en puppe (nymphe de la larve en mouche adulte). C'est à partir de ce trou de sortie que l'olive commence à s'altérer (impact sur la qualité de l'huile, son goût, l'indice de peroxyde ...).

Observations : Des mouches ont été repérées sur l'ensemble des secteurs et la réceptivité des olives est atteinte pour les variétés précoces à relativement précoces. Les variétés tardives, sauf exception, ne sont pas encore attractives mais les mouches sont déjà bien présentes dans les oliveraies. Sur le littoral en plaine orientale, il est constaté entre 3 et 4 mouches capturées par jour en moyenne.

Actuellement **aucune piqûre de ponte sur fruits** n'a été observée dans les vergers aux olives attractives.

Évaluation du risque de ponte et de développement larvaire : La chaleur actuelle et installée depuis fin mai limite l'activité de la mouche. Dans les oliveraies non irriguées et éloignées de tous points d'eau, la mortalité est potentiellement importante. Le risque de ponte est faible devenant modéré pour les parcelles sensibles à la chute des températures, si la taille des fruits est attractive (diamètre 7 à 8 mm). Cependant le risque pourra devenir fort en cas de chute des températures, en particulier sur le littoral.

Seuil indicateur de risque (actuellement c'est le nombre d'insectes capturés) : Une moyenne de 5 mouches tous les 4-5 jours soit **1 mouche par piège et par jour** pour le piège alimentaire.

Gestion du risque : Il convient d'être particulièrement vigilant à cette période afin de contenir les pontes dans les fruits. Si ce n'est déjà réalisé, installer des pièges pour le suivi des populations de mouche et optimiser les interventions (comptage des mouches capturées deux fois par semaine). Il est recommandé d'employer les produits de biocontrôle (piégeage massif + barrière minérale). Une fois la barrière minérale installée il est nécessaire de la renouveler indépendamment des captures dans les pièges et vérifier régulièrement la bonne couverture du fruit : grossissement de l'olive, l'érosion par frottement (vent), lessivage en cas de pluie.



Photo 3 : Piqûres de mouche sur olive (Source CA2B)

- **Teigne – Prays oleae**

Biologie : Les adultes issus de la génération sur inflorescences (anthophages) pondent actuellement sur les fruits, au niveau du pédoncule. Une femelle adulte pond en moyenne une centaine d'œufs. La larve de la génération dite carpophage va se développer à l'intérieur du noyau. Les fruits attaqués chutent prématurément. Les œufs sont également sensibles à la chaleur.

Observations : Les captures des adultes issus de la 2^{ème} génération (anthophage) sont en nette progression (3 à 4 fois plus) comparées aux captures des adultes issus de la 1^{ère} génération (phyllophage). Cependant les fortes chaleurs ont un impact sur la viabilité des éventuelles pontes. La présence de teignes est très variable selon les vergers, avec toutefois une pression modérée pour les vergers les plus concernés que la chaleur peut atténuer sensiblement.

Évaluation du risque : Faible à forte selon les vergers.

Gestion du risque : Il est actuellement trop tard pour intervenir. Une évaluation de l'importance de la chute prématurée constatée en août (avec signes de présence de la chenille de la teigne), puis de la proportion de feuilles minées par la génération phyllophage en début de printemps permettra d'évaluer l'opportunité d'une intervention lors de la génération anthophage (sur inflorescences).

- **Cicadelle pruineuse – *Metcalfa pruinosa***

Biologie : L'adulte atteint une taille de 5 à 8 mm de couleur gris-blanchâtre. La larve forme des pruines dans lesquelles elle se dissimule. Cette pruine peut générer de la fumagine et endommager l'olivier. Cette espèce présente une génération par an, avec des larves qui apparaissent en avril, blanchâtres et recouvertes de filaments collants.

D'abord sous la face inférieure des feuilles, elles se déplacent ensuite sur les rameaux de l'année et reviennent sous les feuilles pour muer. Les adultes émergent début juillet et se regroupent dans les parties ombragées. Les femelles pondent en août et septembre dans les anfractuosités des écorces.

Observations : Sa présence est remarquée de plus en plus de vergers, et est en augmentation dans les vergers concernés l'année précédente. Les larves sont souvent proches de la forme adulte. Si les pruines sont souvent diffuses avec un faible impact actuellement, dans certains vergers en plaine orientale elle est très présente sur certains oliviers, par secteurs avec un début la formation de fumagine. Le développement des branches concernées est contrarié, par blocage de la photosynthèse. L'affaiblissement et la défoliation de la zone recouverte entraîne une perte de récolte significative.



Photo 4 : Larves de cicadelle pruineuse

Évaluation du risque : En cas de présence importante le risque de fumagine est très élevé.






Gestion du risque : Des lâchers de *Néodryus Typhlocybae* peuvent être effectués. La cicadelle est également sensible à la pulvérisation d'une barrière minérale.

En cas de fumagine, couper les parties atteintes.



Photo 5 : Pruine et début de fumagine

PREVISIONS METEO

	Jeudi 23 juin	Vendredi 24 juin	Samedi 25 juin	Dimanche 26 juin	Lundi 27 juin	Mardi 28 juin	Mercredi 29 juin	Jeudi 30 juin
Haute Corse/ Corse du Sud								
	Temps couvert	Risque d'averses, baisse des températures		Temps ensoleillé ; Vent : rafale (45 km/h) sur la région bastiaise ;		Temps mitigé	Eclaircies	

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons-les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.
- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures.

Cette liste est périodiquement mise à jour.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.